



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E11747

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2025

ÉDITÉ LE 26/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1994

Forme juridique : SARL

Capital : 19 056

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B2639

Siret : 393 431 119 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3036050

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 141864192

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 141864192

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : HOUSSET CPES

ZA LA DÉTOURBE
7D ROUTE DE SAINT LO
50890 CONDE SUR VIRE

Téléphone : 02 33 56 51 83

Fax :

Portable :

Site Internet : www.housset-cpes.fr/

E-mail : hcpes@hcpes.com

Responsabilité légale :

MESLIN XAVIER, GILLES, ROBERT, ANDRE CO-GÉRANT / HEROUARD DIDIER
CO-GÉRANT / HEROUARD DIDIER GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	01/06/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/04/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/09/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.